

# NOU[S]VELLES



© Denis Kormann

## DOSSIER: DE LA CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE À LA CRISE SOCIALE

**(ÉDITO)** La crise du Covid-19 nous a toutes et tous frappés de plein fouet. Au CSP Vaud, le souci de la santé des bénéficiaires, des collaborateurs et des collaboratrices et de leurs proches, ainsi que le maintien des prestations a prédominé dans les premières heures. Mais très vite, les conséquences du confinement et la mise en berne de l'économie ont alarmé nos services sociaux. Avec les milliers de ménages qui vivent d'emplois précaires, la catastrophe était annoncée.

Nous nous sommes donc mobilisés très vite. Cela en coordination avec les organisations partenaires – en particulier Caritas Vaud – qui, comme le CSP Vaud, sont présentes

sur le terrain. Malgré le contexte difficile – réorganisation des prestations, introduction du télétravail – nous avons réussi sur les deux fronts: récolter les fonds nécessaires, d'une part, et distribuer une aide concrète et rapide, d'autre part, pour couvrir les besoins de première nécessité de ces personnes et de ces familles privées de revenu du jour au lendemain.

Ce numéro des *Nouvelles* raconte ces quelques semaines intenses et particulières. Il met aussi en lumière les éléments qui ont rapidement et sans surprise transformé la crise sanitaire et économique en crise sociale, avec, il faut s'y attendre, des effets à long terme.

Distribuer des aides ponctuelles grâce à des fonds privés était une réponse nécessaire. Le CSP Vaud se devait d'y jouer un rôle actif. Toutefois, cette activité ne correspond pas à sa mission première: soutenir et accompagner les personnes et les familles en difficulté de telle manière qu'elles s'en sortent durablement. Plus que jamais, cette crise a donc démontré le sens des activités du CSP Vaud et de son engagement auprès des personnes qui vivent une situation de précarité et surtout la nécessité de poursuivre le travail de plaidoyer en faveur d'un filet social digne d'un des pays les plus riches du monde.

**Bastienne Joerchel, directrice**

## ACTUALITÉ

### DE LA CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE À LA CRISE SOCIALE

**Les premières conséquences des mesures prises pour faire face à la crise sanitaire ont très vite coloré les demandes adressées au CSP Vaud. Différents constats laissent entrevoir une précarisation qui risque de ne pas se résorber dans le court terme.**

Dans les premiers temps, ce sont sans surprise les questions liées à l'immédiate perte de gains qui ont été les plus nombreuses, de la part de personnes salariées ou indépendantes. Ces dernières, peu nombreuses habituellement dans nos services, s'y sont adressées aussi lorsqu'elles cherchaient des réponses sur les possibilités de soutien, et peinaient à trouver les interlocuteurs et les réponses.

Le Service juridique a reçu beaucoup de demandes liées aux assurances sociales, et particulièrement concernant le chômage et la perte de gains, et leurs prestations – chômage partiel, RHT (réduction de l'horaire de travail), allocations de perte de gains. Les questions litigieuses de droit du travail ont également été bien présentes : licenciements dans le contexte de la crise sanitaire, conflits liés au versement des salaires, statut des heures supplémentaires ou du solde de vacances, mais aussi prise d'emploi retardée bien que le contrat soit signé...

On peut sans doute prévoir que ces interrogations trouveront leurs prolongements au moment où les administrations, les assurances et les tribunaux auront repris leur pleine activité, sous forme de contestations de décisions, de réclamations et de recours.

Ces questions soulevées par la situation de l'emploi se sont bien évidemment aussi manifestées sous l'angle financier, selon les observations du Service social polyvalent, que ce soit par les appels à la ligne « Parlons Cash » ou dans les suivis de dossiers. Si la perte ou la baisse de revenus apparaissent comme le problème principal sous l'angle budgétaire, celui-ci s'accompagne de grandes difficultés liées à la lenteur d'adaptation de certaines prestations sociales, comme les subsides à l'assurance maladie ou les prestations complémentaires pour les familles. Les factures n'attendant pas, la plupart des assureurs (caisses maladie) n'étant pas enclins à patienter, et les solutions à court terme n'existant pas, la période de latence se révèle très problématique.

#### LA SPHÈRE FAMILIALE MISE À RUDE ÉPREUVE

Autres questions se présentant selon une double entrée, celles qui touchent à la famille et particulièrement les couples séparés ou en séparation et leurs enfants. Le Service consultation couple et famille observe que, dans le contexte de confinement et de télétravail, certaines tensions augmentent et s'accumulent jusqu'à s'exacerber. Les difficultés inhérentes à des logements trop exigus, à la présence continue des enfants, aux incertitudes liées à l'emploi et au budget s'accompagnent de difficultés à gérer les émotions, produisant un cocktail explosif parfois : conflits sous-jacents ravivés, désirs de séparation mutant en besoins urgents de distance jugés impossibles à mettre en œuvre, désarroi, voire détresse de ne pouvoir exercer son droit de visite, et même risques de passage à des actes de violence. Les enfants subissent le blocage de certaines situations, notamment lorsque des rendez-vous au tribunal ont été annulés, que les Points rencontre sont fermés et qu'un des parents leur est inaccessible...

En effet, parfois les accords en cours autour de la parentalité ne peuvent se concrétiser en temps de confinement. C'est surtout sous l'angle de la vérification des droits que le Service juridique, lui, a traité des demandes de cet ordre.

#### MULTIPLICITÉ DES PROBLÈMES DES JEUNES

Du côté du Service social Jeunes, Jet Service, l'angle d'observation révèle des jeunes subissant des contextes familiaux difficiles exacerbés par la précarisation financière de familles entières, avec des pertes de revenus des parents se répercutant sur leurs enfants, et notamment des contributions d'entretien interrompues. Ici aussi, certains souhaits de départ du domicile familial se sont transformés en besoin, parfois urgent mais sans solution à court terme...

Nombre de jeunes, durant cette période, connaissent des problèmes spécifiques, par exemple : difficulté de suivre les enseignements à distance pouvant les mener jusqu'au décrochage scolaire ; difficultés de trouver une place d'apprentissage pour la rentrée, incertitudes sur le cursus de formation et ses étapes dans ces conditions (stages, examens). Et, bien entendu, moult problèmes liés à des licenciements, à des conditions de travail ou de stages peu conformes, et à la disparition de revenus d'appoint. Pour certains jeunes, la perte de leurs emplois ainsi que le risque important de ne pouvoir les remplacer, induit de grandes incertitudes quant à la possibilité même de poursuivre leurs études ou leur formation. Si des aides se sont mises en place du côté des établissements de formation (UNIL, Hautes Ecoles notamment), c'est le quotidien qui reste le plus problématique : factures impayées, risque de poursuites et incertitudes liées aux conséquences sur la bourse d'études.

#### UN DILEMME CRUEL (OU INDIGNE)

On trouve de façon commune à quasi tous les services la mention de grandes inquiétudes liées aux répercussions de la perte d'emploi et/ou de revenus sur les titres de séjour. Cette crainte est évidemment ultra présente dans les consultations et les permanences téléphoniques du Service social pour les immigré-e-s, la Fraternité : les besoins d'aide financière urgente se heurtent au risque de non-renouvellement de permis de séjour, voire de révocation. Beaucoup de personnes sont conscientes que demander de l'aide financière dans un service social public peut mettre en péril leur permis, et particulièrement ceux et celles au bénéfice d'un permis obtenu récemment, ou en attente de décision à une demande de regroupement familial.

De fait, l'assouplissement demandé pour tenir compte du contexte exceptionnel n'ayant pas été garanti de façon formelle, la crainte de s'adresser à un service social public semble avoir pris le plus souvent le dessus.

La crise a bien mis en lumière l'extrême précarité des personnes sans titre de séjour légal confrontées à la perte de leurs emplois. En particulier dans le secteur de l'économie domestique, avec des relations de travail interrompues sans préavis et sans salaire, sans possibilités de faire valoir leurs droits, ces personnes se sont trouvées le plus souvent sans aucun revenu du jour au lendemain. Privées d'accès aux droits sociaux, il n'est pas étonnant dès lors que leurs besoins urgents soient les besoins de première nécessité : alimentation, payer le loyer pour ne pas se retrouver à la rue et de santé.



© Denis Kormann

### UN EFFET RETARD À CRAINDRE

Pour les travailleuses et les travailleurs précaires, qui ont perdu leurs emplois (souvent cumulés) d'un coup, la question se pose de savoir quand ces personnes pourront réintégrer leur(s) place(s) de travail, pour autant qu'elles le puissent. Il n'est pas à exclure non plus que certains employeurs et employeuses privé-e-s ne recouvrent pas rapidement les moyens de reprendre leurs employé-e-s si leur situation financière s'est elle-même dégradée. Le risque que la situation ne s'assainisse pas rapidement pour toutes et tous reste important.

La situation a également mis en lumière les lourdeurs du système social et ses difficultés à s'adapter rapidement. La lenteur, même en temps normal, de certaines procédures ou décisions s'est plutôt accrue avec les conditions de semi-confinement et le télétravail. Et cela sans compter les difficultés d'accès aux services, de compréhension des formulaires à remplir, avec un temps de latence pour l'octroi de rendez-vous parfois très important.

Par ailleurs, la configuration problématique « craintes de demander de l'aide et/ou difficultés d'accès » tend à jouer comme facteur aggravant dans le processus de précarisation : de nombreuses personnes ont tendance à adopter le système D, mettre les factures en attente, emprunter à des proches ou se tourner vers les crédits à la consommation, en somme : risquer de s'endetter, voire renforcer leur endettement existant. On peut vraiment s'inquiéter d'un effet retard dans les conséquences

sociales de la crise sanitaire. Mises aux poursuites, risques accrus de perte de logement et leurs conséquences, basculement vers les difficultés financières pour certains ménages, augmentation des difficultés existantes pour d'autres, etc. Pour certains « emprunteurs de la crise », comme les petits indépendants, on peut s'inquiéter du moment où le remboursement deviendra problématique.

La situation de crise a révélé aussi des difficultés d'accès et d'obtention d'aide ponctuelle pour des personnes qui n'ont pas besoin habituellement de faire appel à la solidarité organisée, et qui recherchent un soutien pour faire face à la dégradation ponctuelle de leur situation. Il est à craindre que certaines d'entre elles se retrouvent, de fait, précarisées à plus long terme.

Différents indicateurs présents laissent donc entrevoir que le retour à la normale ne pourra pas se concrétiser pour une partie des personnes, du moins pas dans le court terme. Le dispositif social sera sans doute mis à rude épreuve, notamment en ce qui concerne la gestion de dettes. Mais il est probable aussi que les besoins de défense des intérêts et des droits des personnes, dans différents domaines, s'accroissent.

Le CSP Vaud s'emploiera à répondre le mieux possible à ces besoins et maintiendra une veille active dans le domaine social.

**Caroline Regamey, chargée de politique et action sociales**

**[DOSSIER]****VIVRE SANS AUTORISATION DE SÉJOUR, EN PÉRIODE DE PANDÉMIE**

**Madame K, femme de ménage en Suisse depuis six ans avec deux enfants à charge.** A perdu tous ses emplois en raison de la crise, sans que ses patrons la paient. Récemment séparée d'un mari violent, la perte totale de ses revenus s'accompagne d'un isolement social, car elle est rejetée par son entourage en raison de sa rupture. Elle n'a jamais contracté d'assurance maladie, ni n'a été déclarée aux assurances sociales.

**Madame L, femme de ménage âgée de 66 ans, en Suisse depuis vingt ans.** En raison de son âge, elle fait partie des « personnes vulnérables ». Ses patrons ont utilisé cet argument pour ne plus lui donner de travail durant la crise, cela sans indemnisation en contrepartie. Malgré sa bonne intégration et la longueur de son séjour, elle n'a jamais osé entamer de démarche de régularisation.

**Madame C, femme de ménage enceinte de cinq mois au début de la crise.** En Suisse depuis 2018, elle travaillait au noir et a perdu tous ses contrats. Sans assurance maladie, elle doit payer toutes ses factures relatives au suivi médical de la grossesse.

Ces trois résumés lapidaires témoignent des situations des personnes qui ont sollicité le CSP Vaud depuis le début de la crise sanitaire.

Pour la majorité des sans-papiers à qui une aide financière directe a été fournie (voir la présentation du fonds ci-contre), un accompagnement social a aussi été nécessaire. Que cela ait été pour entreprendre les démarches pour contracter une assurance maladie ou obtenir des subsides; rédiger un courrier au logeur pour obtenir un délai de paiement du loyer; dispenser des informations sur leurs droits en tant que travailleuses de l'économie domestique ou encore démarrer les démarches pour une demande de régularisation.

L'afflux des sans-papiers sollicitant notre aide a bien mis en exergue la précarité dans laquelle vivent ces personnes et ce bien avant la crise sanitaire. Or, ces personnes travaillent ici souvent depuis de nombreuses années et contribuent à notre économie.

**LETTRE OUVERTE**

Cela a conduit le CSP Vaud à prendre l'initiative d'une lettre ouverte aux autorités politiques nationales, cantonales et communales, cosignée par 33 organisations actives dans le canton de Vaud. Le but? Rendre les autorités attentives aux conséquences sociales, économiques et sanitaires de la crise, autrement plus sévères pour les personnes sans-papiers, puisqu'en perdant leur travail, elles perdaient absolument tout revenu, sans possibilité de faire appel aux aides publiques. Arguant que, pour la sécurité de tous et de toutes, il importe que personne ne soit laissé dans une zone de non-droit et que toutes les personnes qui participent à la société doivent être protégées.

Cette lettre demandait notamment :

**Dans le domaine du travail et des revenus,** l'octroi du chômage partiel (RHT) et l'accès aux allocations pour perte de gain (APG), ce qui n'a pas été réalisé. De sensibiliser les employeurs de travailleurs et de travailleuses domes-



© Denis Kormann

tiques concernant leurs obligations et les normes salariales à respecter, tout en autorisant leur personnel à rester chez eux/elles. L'écho médiatique inespéré qui a accueilli cette lettre aura permis à la population d'être informée sur ces obligations.

Dans le domaine des soins, que les sans-papiers aient accès gratuitement au dépistage et aux soins liés au Covid-19 et que les primes d'assurance maladie des personnes ayant perdu leurs revenus et n'ayant pas accès aux aides publiques soient prises en charge pendant la durée de la crise.

**Dans celui du séjour illégal,** d'interrompre les sanctions et les détentions en vue du renvoi, et de suspendre les expulsions.

**Et concernant les procédures de régularisation,** que de manière générale, les revenus préexistants le Covid-19 soient pris en compte, et que leur perte due à cette crise ne soit pas utilisée comme moyen de refus dans les procédures en cours ou à venir.

**Pour prendre connaissance de l'ensemble des revendications, consulter la lettre ouverte sur notre site**



Ouvrez l'appareil photo de votre iPhone (ou votre appli QR code Lecteur sur Android) et visez le QR code.

Cette lettre ouverte et les actions des œuvres d'entraide auront paradoxalement mis en lumière comme jamais la situation des sans-papiers. Le CSP Vaud et ses partenaires continuent leurs démarches pour qu'une procédure facilitée de régularisations soit mise en place, afin de garantir à ces personnes l'exercice des droits fondamentaux. En effet, seule la régularisation est à même de leur permettre de sortir des zones de non-droit dans lesquelles la clandestinité les maintient.

**Sophie Mayerat et Myriam Schwab Ngamiye, La Fraternité**

**DOSSIER****CRISE DU CORONAVIRUS – UNE PRIORITÉ : AIDER LES PLUS DÉMUNIS !**

Dès l'annonce du semi-confinement par le Conseil fédéral le 16 mars dernier, le CSP Vaud et Caritas Vaud se sont unis pour venir en aide aux personnes qui ont été plongées du jour au lendemain dans une situation d'extrême précarité sans espoir de pouvoir obtenir de l'aide des pouvoirs publics. A fin mai, plus de 600 000 francs ont ainsi été distribués dans le canton de Vaud aux personnes et aux familles dans le besoin.

Cette opération de grande ampleur a été mise sur pied en quelques jours en collaboration avec d'autres organisations partenaires. Les fonds disponibles, soit 1 million de francs au total, proviennent de la Chaîne du Bonheur, ainsi que d'entreprises, de fondations et de quelques communes vaudoises qui ont répondu positivement à notre appel.

Dans la phase d'urgence, il a été décidé de prioriser les personnes qui font face à une absence ou à une baisse significative de revenus du fait de la crise et qui n'ont droit à aucune aide publique. Sont touchés principalement les personnes sans-papiers, les travailleurs et les travailleuses rémunéré-e-s à l'heure ou avec des contrats précaires, les jeunes qui financent leurs études par des petits boulots ou tout autre situation complexe qui n'est pas prise en charge par le dispositif d'aide publique. Apporter un soutien au paiement du loyer et à l'achat de nourriture a été la priorité pour que les personnes ne soient pas mises à la porte de leur appartement et qu'elles puissent subvenir à leurs besoins vitaux.

Au moment de la rédaction de cet article, 1003 demandes ont été enregistrées par le CSP Vaud et Caritas Vaud, dont 700 ont pu être traitées avec un don moyen de 1000 francs par ménage. Près de 80 000 francs ont été distribués sous la forme de bons alimentaires à faire valoir dans les épiceries Caritas. Les 85% des bénéficiaires sont des sans-papiers qui ont perdu leur travail du jour au lendemain, installés principalement dans la région lausannoise.

A ce jour, le fonds a donc permis de venir en aide de manière urgente et rapide à des populations particulièrement précaires que la crise sanitaire a placées dans un dénuement important et qui ne peuvent pas, de manière générale, obtenir des aides publiques. Si à Genève, la détresse vécue par ces personnes a été rendue visible par un seul lieu de distribution hebdomadaire, la situation vaudoise n'a donc pas été moins dramatique même si moins exposée.

La crise sanitaire a aussi joué une fonction de révélateur en ce qui concerne les difficultés d'accès aux aides officielles pour une population moins précaire mais qui, dans des circonstances particulières et ponctuelles – les conséquences de la crise sanitaire en font partie – peut aussi se trouver en grande difficulté. Il s'agit de ménages qui vivent avec un budget limité et des revenus au-dessus des barèmes de l'aide sociale et qui ne peuvent donc espérer aucun soutien. Les licenciements, la mise en chômage partiel, l'arrêt des activités pour les petits indépendants auront sans aucun doute fragilisé ces ménages, qui n'auront pas tous la capacité de rebondir.

Les besoins de cette population qui fait partie de la classe dite moyenne inférieure vont émerger dans un deuxième temps. En effet,



© Denis Kormann

l'expérience montre que ces personnes une fois confrontées à des difficultés vont d'abord essayer de s'en sortir seules, d'épuiser toutes les solutions à leur portée avant de s'adresser à nos services.

Il s'agira donc impérativement de faire le bilan de cette crise pour en tirer les conclusions qui s'imposent en matière d'amélioration du dispositif social. Celui-ci doit mieux prendre en compte toute la population, dans ces différentes compositions et dimensions. Le CSP Vaud y sera particulièrement attentif !

**Bastienne Joerchel, directrice**

### Une mobilisation de crise !

Dès avril, les demandes d'aide ont afflué au CSP Vaud et à Caritas Vaud par mail et par téléphone surtout. Il a dès lors fallu mettre en place à toute vitesse un dispositif partagé entre les deux institutions pour assurer un suivi efficace et rapide. Définir des critères d'octroi communs, établir une liste conjointe des demandes, activer des outils partagés pour éviter les doublons et permettre un *reporting* commun, élaborer une procédure pour les versements souvent effectués en cash dans le respect des normes sanitaires, assurer le suivi comptable, etc. L'engagement des équipes a été énorme à tous les niveaux. Au CSP Vaud, tou-te-s les consultant-e-s sociaux, les conseillères conjugales, les juristes se sont mobilisés. Au niveau administratif, le secrétariat et la comptabilité ont également relevé ce défi dans une ambiance plus que frénétique. Sans aucun doute, toutes et tous pouvaient se sentir concerné-e-s par les applaudissements de fin de journée qui ont rythmé cette étrange période du confinement.

## (DOSSIER) MOBILISATION !

© Laetitia Gessler



**Isabelle Bonjour, assistante sociale au Service social polyvalent, nous raconte son expérience intense du 13 mars au 15 mai, entre son travail au CSP Vaud et son engagement à la Protection civile vaudoise.**

Après la fermeture des magasins, le 13 mars, le retour au CSP Vaud le lundi 16 était marqué d'inquiétude pour la semaine à venir: possibilité de continuer à recevoir les usagers et les usagères du Service social polyvalent, confinement, départ en télétravail ?

Le mercredi 18 mars a été particulier pour moi, le message pour les soldats entendu à la radio m'attendait dans la boîte aux lettres: j'étais mobilisée, et convoquée le soir même à la Direction générale de la santé, à la Pontaise, pour un premier briefing concernant la mise en place de la Cellule psychologique DGS COVID.

En effet, j'ai rejoint la Cellule psychologique vaudoise (CPV) ORCA de la Protection civile en 2016, d'abord comme « Caregiver » puis j'ai été formée comme coordinatrice/cheffe d'intervention.

Les exercices portaient sur un accident ferroviaire ou chimique, une catastrophe naturelle, et rejoignaient mes compétences de terrain, expérimentées comme officier chez les pompiers volontaires.

Et voilà une pandémie, demandant des capacités informatiques nouvelles sur une longue durée: un gros défi !

Il s'agissait, dans l'urgence, de mettre sur pied un dispositif cantonal inédit, de créer des supports à l'usage des intervenants et d'établir un poste de commandement. Sous la responsabilité du chef de notre dispositif, Yves Froté, les journées au poste de commandement Cell psy DGS COVID se déroulaient de la manière suivante: briefing des régulateurs psy à la hotline, avant 8h. Puis, de retour à la Pontaise, il fallait poursuivre nos tâches d'organisation, de convocation des intervenants et de rédaction jusqu'en soirée. Le 24 mars, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), par son directeur M. Spagnolo, informait les partenaires – dont le CSP Vaud – de l'existence du dispositif:

*«Les professionnels sont aux premières lignes de la lutte contre l'épidémie. Pour les soutenir, un nouveau dispositif cantonal de soutien, la Cellule psy DGS COVID, est mis en place sous l'égide de la Direction générale de la santé dès ce jour. Il est codirigé par M. Yves Froté, infirmier et coordinateur cantonal de l'aide d'urgence et le Dr Laurent Michaud, médecin cadre au Département de psychiatrie CHUV et s'adresse aux professionnels tout comme au public.*

*« Le dispositif vise à fournir de l'aide aux personnes en difficulté ainsi qu'à récolter les demandes et trouver les meilleures réponses possibles. Il s'appuie sur les ressources existantes des institutions psychiatriques des quatre*

*régions sanitaires du canton. Sa mise en place a été permise également par la collaboration avec l'Association vaudoise des psychologues, le Groupement des psychiatres psychothérapeutes vaudois et le Groupe vaudois des psychiatres psychothérapeutes d'enfants et adolescents. »*

J'ai pris connaissance de cette annonce à mon bureau, installée à mon domicile, avec mon ordinateur professionnel, mes dossiers et mon papier à lettres. En effet, notre équipe de la PC n'était pas en caserne, ce qui nous a donné la possibilité de remplir notre engagement de manière compatible avec les obligations professionnelles. Cela a signifié pour moi trois jours par semaine et le week-end consacrés à la PC, les autres jours étant destinés à continuer le suivi des usagers et des usagères du CSP Vaud: aide aux paiements, soutien à un usager qui doit vivre avec un salaire de 3500.- diminué de 20% pour cause de maladie; négociations avec l'Office des poursuites pour obtenir une restitution de loyers et éviter une expulsion; nouvelles demandes; établissement de l'état des dettes en vue d'une procédure de rachat de celles-ci, etc.

Ce fut une période de stress intense, faite de demandes multiples, de défis informatiques, accompagnée de la tension continue de ne pas être contaminée, afin de ne pas devoir mettre l'équipe DGS en quarantaine... Solidarité, bienveillance, collaboration, travail d'équipe! La maxime de Nelson Mandela m'a accompagnée durant toute cette période: « *Je n'échoue jamais, soit je réussis, soit j'apprends.* » J'ai expérimenté l'un et l'autre.

**Isabelle Bonjour, Service social polyvalent**

**PS:** Depuis le 11 mai, la Cellule psy DGS COVID a été mise en veille. Au moment où je rédige ce texte, je reste mobilisée, dans l'espoir que cette expérience demeure unique.



© Nour El Mesbahi

**Entre le 16 et le 17 mars, la majorité de l'équipe du CSP Vaud prenait ses quartiers de travail à la maison. Une adaptation très rapide, menée tambour battant!**

## [SERVICES]

## DEUX ÉCLAIRAGES SUR LE VÉCU À L'INTERNE DE CETTE PÉRIODE INÉDITE



© Denis Kormann

**Assistante sociale au Service social polyvalent, je suis également maman de trois enfants (7, 9 et 14 ans). Depuis le 16 mars, je travaille depuis la maison en raison de la pandémie, et mon conjoint a également fait du télétravail pendant un temps, mais a dû reprendre son emploi dans le domaine de l'éducation.**

L'organisation de nos emplois du temps a été passablement bouleversée: entre l'école à la maison, le télétravail et la vie à cinq 24h/24. Les débuts ont été un peu chaotiques. Pourtant, après deux semaines, une forme de routine s'est installée: école le matin en autonomie dans sa chambre pour les enfants (avec quelques interruptions bien entendu, même durant mes séances de travail en visioconférence...), repas de midi à cinq, puis corrections et explications des travaux scolaires (avec l'aide d'une grand-maman enseignante à la retraite, mais connectée à Skype!) et suite de l'après-midi libre pour les enfants. Cette organisation nous a permis de télétravailler plutôt efficacement. La clé de cette efficacité n'a que peu à voir avec nos compétences parentales et organisationnelles (quoique...), mais plutôt grâce au fait que nous vivons à la campagne, dans une grande maison et que la météo a été clémente. En effet, paradoxalement, nos enfants n'ont jamais autant vécu à l'extérieur que durant ce confinement et ont découvert les joies de la vie en forêt!

A ce jour (mi-mai), avec la reprise partielle de l'école, le retour au travail présentiel de mon conjoint et les gardes d'enfants extrascolaires pas encore toutes rétablies, notamment la partie habituellement exécutée par les grands-parents, le télétravail est encore un peu complexe...

Cette forme de travail me paraît possible pour un temps court, car la coupure entre la sphère privée et professionnelle n'existe plus. Le travail se fait quand cela est possible, sans lien avec son horaire habituel et dans une forme de va-et-vient continu. On travaille ainsi tout le temps un peu, mais on est également plus présents pour les enfants... La difficulté réside dans l'équilibre à trouver.

Les échanges virtuels (téléphone, mails, visioconférence) avec les collègues, mais également les usagers et les usagères ne remplaceront jamais la collaboration face-à-face. J'ai choisi le domaine social pour plusieurs raisons, et l'une d'elles est le plaisir que j'ai à cultiver le lien et la confiance, ce qui est bien moins aisé à faire à distance. Même si j'ai pu garder le contact avec toutes les personnes que je suivais, là est le plus important, je me réjouis de retourner dans les locaux du CSP Vaud.

**Aline Pingoud, Service social polyvalent**

## Et nos bénévoles des Galetas? Que disent-elles de cette période?

**CATHERINE**

**Bénévole à Payerne**

« On a déjà fait cette expérience puisque nous avons dû nous arrêter pendant les travaux! Je vis avec mon mari, et on est retraités, donc c'est plus simple pour nous. Nous avons eu le contact par WhatsApp avec nos enfants et nos petits-enfants. On a fait beaucoup de tri et de rangement à la maison, pour changer du Galetas! »

**JOSETTE**

**Bénévole à Montreux depuis plus de vingt ans**

« Ça me manquait à quelque part. Je ne voulais pas tourner en rond à faire tous mes placards (au Galetas, ça me convient!). Donc le lundi, nous y sommes allées quand même pour trier (*à bonne distance, ndlr*). Nous voulions que tout soit prêt pour la réouverture. Que les gens soient contents de retrouver plein de nouvelles choses. Et cela a été le cas! Enchantés, ils s'exclamaient: "Magnifiques toutes ces nouveautés!" Ça fait plaisir. »

**BRIGITTE**

**Bénévole à la Blécherette**

« C'était très dur. Moi qui m'étais poussée à aller travailler au Galetas pour me sortir de chez moi... Sinon, je reste cloîtrée à la maison. Alors, quand le magasin a fermé, je suis un peu tombée dans le trou. Je ne pouvais plus ni m'occuper du Galetas, ni de mes petits-enfants. Heureusement, je n'ai pas encore 65 ans, alors j'ai pu recommencer tout de suite au moment de la réouverture. Quand je suis revenue, j'étais tellement émue que je n'arrivais pas à me concentrer pour entendre les consignes d'Olivier (*le responsable, ndlr*). J'étais tellement contente de les retrouver: je les regardais tous les uns après les autres. Même si on ne parle pas à longueur de journée, les collègues sont là, c'est une présence. »



© DR

**Anne Freudiger, une donatrice du CSP Vaud, a fabriqué 60 masques en tissu selon les recommandations AFNOR (2 couches de tissus, tissage serré, barre en métal pour la fixation sur le nez). Elle était ravie de les offrir à l'ensemble de l'équipe du CSP Vaud engagée dans la crise sanitaire et sociale. Merci à elle!**

## (TÉMOIGNAGE) CHRISTELLE, ÉTUDIANTE QUI A PERDU SES DEUX JOBS À CAUSE DE LA CRISE SANITAIRE



© Denis Kormann

Christelle appelle le Service social Jeunes (Jet Service) le 18 mars. Etudiante de 25 ans, elle est inquiète, car elle ne touchera plus d'allocations familiales dans quelques mois. Ses parents ne la soutiennent presque pas financièrement. Son père a cessé de verser la pension, car il a dû rembourser des impôts et, du coup, n'a plus de montant disponible. De plus, Christelle vient de perdre ses deux jobs. L'un dans

un magasin de jouets, l'autre comme veilleuse de nuit dans un internat.

L'assistante sociale du CSP Vaud au bout du fil l'informe immédiatement de son droit à toucher son salaire, même si elle ne travaille pas. Elle lui transfère les informations reçues des syndicats à ce propos. Christelle s'empresse de demander des nouvelles à ses deux employeurs. L'un, l'internat, lui confirme que son salaire lui sera versé. L'autre ne réagit pas.

Jusque-là, Christelle, peu dépensière, arrivait à payer toutes ses factures. Mais cette fois-ci, elle ne peut s'acquitter de son écolage. L'assistante sociale fait donc appel au Fonds «Corona» mis sur pied par le CSP Vaud et Caritas Vaud, pour le montant correspondant. Précisons ici que les fonds débloqués par les Hautes écoles universitaires et spécialisées pour venir en aide à leurs étudiant-e-s n'ont été mis sur pied que plus tard.

Cette aide ponctuelle est prolongée par le travail de suivi. L'assistante sociale établit un budget avec elle pour évaluer la situation dès que les allocations familiales s'arrêteront. Il s'agira de tenir encore une année après cette crise. Ensemble,

elles vérifient encore la possibilité d'avoir droit à une bourse pour cette dernière période.

Christelle, très proactive, a déjà passé des entretiens pour faire d'autres veilles. On lui souhaite bonne chance, comme à toutes les étudiantes et tous les étudiants dont la situation s'est dégradée pendant cette période.

**Christine Dupertuis, Jet Service**

## (BRÈVES)

### APPEL À VOTRE SOUTIEN

Aujourd'hui plus que jamais, votre soutien nous est essentiel. Nos services ont été fortement sollicités durant cette période de pandémie comme vous avez pu le voir au travers de ce numéro. D'avance, un très grand merci pour votre don!

Pour vos dons:

**IBAN CH09 0900 0000 1000 0252 2**

**MERCI!**

### NOS MAGASINS ET NOS BOUTIQUES D'OCCASION

Après deux mois de fermeture, la clientèle des trois Galetas a été très heureuse de retrouver «son magasin» dès le 13 mai. Les magasins ont été réaménagés pour permettre une circulation garantissant la distanciation. Bienvenue à vous, nous nous réjouissons de votre visite. En ce qui concerne les Boutiques de Lausanne et de Morges, maintenues fermées en mai et début juin pour des raisons de sécurité sanitaire, il faut vérifier leurs horaires de réouverture sur notre site.

Pour la reprise du service de ramassage, merci de vous adresser directement au responsable du Galetas le plus proche de chez vous. [www.galetas.ch](http://www.galetas.ch)

## (ADRESSES)

### BOUTIQUE DE MORGES

Rue de Lausanne 4 bis,  
1110 Morges  
T 021 801 51 41

### LE GALETAS DE LA BLÉCHERETTE

Ch. de la Tuilière 5  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
T 021 646 52 62

### LE GALETAS DE LA RIVIERA

Rue du Marché 19  
1820 Montreux  
T 021 963 33 55

### BOUTIQUE LIVRES DE LAUSANNE

Escaliers-du-Marché 9  
1003 Lausanne  
T 021 312 96 16

### LE GALETAS DE LA BROYE

Rue des Terreaux 10  
1530 Payerne  
T 026 660 60 10  
[www.galetas.ch](http://www.galetas.ch)

## (IMPRESSUM)

### Edition vaudoise

Centre social protestant Vaud  
Beau-Séjour 28, 1003 Lausanne  
T 021 560 60 60

[info@csp-vd.ch](mailto:info@csp-vd.ch)

CCP 10-252-2 – IBAN  
CH09 0900 0000 1000 0252 2

### Tirage

15 400 exemplaires

### Rédaction en chef

Nour El Mesbahi  
Evelyne Vaucher Guignard

### Impression

Paperforms SA, Villars-Sainte-Croix

### Ont collaboré à ce numéro

Isabelle Bonjour  
Christine Dupertuis  
Bastienne Joerchel  
Sophie Mayerat  
Aline Pingoud  
Caroline Regamey  
Myriam Schwab Ngamije

### Illustrations

Denis Kormann

### Photos

Laetitia Gessler  
Nour El Mesbahi

### Conception

Buxum-communication.ch

### Mise en pages

Haymoz.design

### Relecture

Evelyne Brun

Imprimé sur papier respectant  
l'environnement, certifié aux normes  
FSC (gestion durable des forêts)